

BRANCHE DES ORGANISMES DE FORMATION**AVENANT DU 6 FEVRIER 2023 RELATIF A LA REECRITURE A DROIT CONSTANT DE L'ARTICLE 4 DE
LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES ORGANISMES DE FORMATION****Préambule**

Le droit du travail a fait l'objet de nombreuses réformes depuis le texte originel de création de la convention collective des organismes de formation du 10 juin 1988. Les organisations syndicales représentatives de salariés et les organisations professionnelles représentatives d'employeurs dans la branche ont ainsi fait le constat de l'obsolescence de nombreuses dispositions conventionnelles consécutive à ces évolutions législatives et réglementaires. Elles ont en conséquence décidé de procéder à une mise à jour de l'écriture du texte conventionnel, et ce afin de répondre aux objectifs d'accessibilité et d'intelligibilité des règles applicables aux entreprises de formation appliquant la convention collective nationale des organismes de formation.

Cette actualisation - réalisée en plusieurs temps, qui font l'objet d'avenants successifs - est opérée à droit conventionnel constant : les avantages conventionnels antérieurs sont conservés et repris, les stipulations obsolètes étant quant à elles corrigées ou supprimées.

Le présent avenant opère une mise à jour de l'article 4 de la convention collective nationale des organismes de formation, intitulé « Embauchage ». Les organisations syndicales représentatives de salariés et les organisations professionnelles représentatives d'employeurs dans la branche se sont accordées pour actualiser le contenu de cet article au regard des dispositions légales et réglementaires applicables, ainsi que des modifications conventionnelles survenues ces dernières années.

Les organisations syndicales représentatives de salariés et les organisations professionnelles représentatives d'employeurs dans la branche des organismes de formation confirment leur engagement sur le sujet de l'égalité professionnelle, entendue comme l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes. C'est un élément primordial d'un secteur dont l'objet est de participer au développement des compétences des individus, vecteur d'émancipation de la personne dans son parcours professionnel et personnel.



« Article 4 : Embauche

L'embauche est soumise à la législation et à la réglementation en vigueur, en particulier en ce qui concerne le suivi de l'état de santé des salariés.

Dans le cas d'embauche de jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans, leurs conditions de travail sont déterminées conformément aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur. »

Article 3 - Durée, entrée en vigueur, révision et dénonciation de l'accord

Le présent avenant est conclu pour une durée indéterminée. Il entre en vigueur à compter de sa date de signature.

Il peut être révisé ou dénoncé conformément aux dispositions légales.

Article 4 - Notification, dépôt et demande d'extension

À l'issue de la procédure de signature, le texte du présent accord est notifié à l'ensemble des organisations représentatives dans les conditions prévues par les dispositions du code du travail.

Le texte du présent accord est déposé en autant d'exemplaires que nécessaire au greffe du conseil de prud'hommes de Paris et à la direction générale du travail.

Il fait l'objet d'une demande d'extension auprès du ministre en charge du travail.

Fait à Paris, le 6 février 2023, en 15 (quinze) exemplaires originaux.

POUR LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS	
Les Acteurs de la Compétence	<p>DocuSigned by: <i>MARVELLE Valérie</i> BB4151151F204B2...</p>
Le Syndicat national des organismes de formation – Synofdes	<p>DocuSigned by: <i>[Signature]</i> 22C9E8509A374D1...</p>
Le Syndicat des consultants formateurs indépendants – SYCFI	<p>DocuSigned by: <i>GUERIN Martine</i> 059C8851E078429...</p>

POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIEES	
La Fédération de la Formation et de l'Enseignement Privés – FEP-CFDT	DocuSigned by: <i>GINET Valérie</i> 2A831EBBC58649E...
Le Syndicat National des Personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés – SNPEFP-CGT	DocuSigned by: <i>PERENNES William</i> 827F35C47C70425...
Le syndicat Formation & Développement – F&D CFE-CGC	DocuSigned by: <i>P. T. J. F.</i> 7F225EEDC57F40C...
Le Syndicat national de l'enseignement privé laïque – SNEPL-CFTC	DocuSigned by: <i>Suzanne SELLAM</i> 39B6BDC2DB49433...
Le Syndicat National de l'Éducation Permanente, de la formation, de l'Animation, de l'hébergement, du sport et du Tourisme – SNEPAT-FO	DocuSigned by: <i>Lawrence GILBERT</i> A2DF6FA082D640E...
Fédération des Syndicats de Services, Activités Diverses, Tertiaires et Connexes – UNSA - FESSAD	DocuSigned by: <i>DARWANE Saïd</i> 243CC17857A142E...